

CHEF D'ESCALE



>> DÉFINITION DU MÉTIER

Le chef d'escale assure la **direction de l'escale** dans le respect des réglementations en vigueur et **représente l'entreprise** auprès de l'ensemble des tiers. Il exerce ses activités dans les locaux d'un aéroport.

NB : Ce métier regroupe plusieurs emplois correspondant à différents niveaux de qualification définis dans les conventions collectives

>> EXEMPLES D'APPELLATIONS

Cadre d'exploitation, Responsable d'escale...

>> PRINCIPALES ACTIVITÉS¹

• Pilotage de l'activité et gestion des ressources matérielles et humaines de l'escale

- Organisation, coordination et contrôle des différentes activités de l'escale : activités techniques, de fret, commerciales, de maintenance et sur piste
- Affectation des ressources
- Optimisation des coûts et des délais pour les prestations réalisées
- Suivi du bon état du matériel de l'escale
- Négociation et suivi des contrats avec des prestataires de service

• Management des équipes de l'escale

- Suivi des performances individuelles et collectives
- Développement des compétences des membres des équipes de l'escale

1. En fonction de l'organisation de l'entreprise, les professionnels exercent tout ou partie des activités mentionnées et mobilisent les compétences et connaissances afférentes



• Suivi et contrôle de la conformité des prestations délivrées au sein de l'escale

- Mise en place de méthodes de travail
- Réalisation d'outils de suivi des prestations délivrées par l'équipe et les entreprises prestataires
- Mise en œuvre d'opérations de contrôle et de suivi (sûreté, sécurité, conformité, qualité, ponctualité des vols...)
- Détection et signalement des dysfonctionnements et pannes matérielles

• Gestion économique de l'escale

- Définition et déploiement d'une stratégie économique et commerciale pour l'escale
- Réalisation et suivi du budget de fonctionnement et d'investissement de l'escale
- Suivi de l'activité au travers d'outils de suivi économique

• Relations clients et représentation de l'entreprise

- Gestion de la relation commerciale de l'entreprise auprès des tiers : clients, services tiers...
- Représentation de l'entreprise auprès des acteurs locaux : partenaires institutionnels, pouvoirs publics...
- Relations avec l'ensemble des personnels « sol » et « vol »

• Veille réglementaire et mise en place d'actions d'amélioration

PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE

- **Mettre en œuvre la politique de l'entreprise** au sein de l'escale dans le respect des réglementations en vigueur
- **Organiser et coordonner** les activités des **différents intervenants** au sein de l'escale en veillant à assurer la **qualité des prestations** délivrées
- **Manager les équipes** de l'escale en les **mobilisant** autour des objectifs à atteindre et en tenant compte des **informations communiquées** par les membres des équipes
- **Superviser** l'attribution des **moyens** de l'escale et s'assurer de leur **adéquation** aux besoins de l'activité
- **Anticiper et mettre en place les évolutions de l'activité** de l'escale à partir d'une analyse de son environnement
- **Définir le budget de l'escale** à partir de la situation économique et commerciale de l'escale et des orientations de l'entreprise
- Analyser les **résultats économiques et commerciaux** de l'activité en vue d'optimiser le fonctionnement de l'escale et de proposer des solutions
- **Traiter les situations délicates** au sein de l'escale
- **Relayer** auprès des **interlocuteurs externes** de l'escale la **politique, la stratégie, l'image** de l'entreprise
- Communiquer **en anglais** auprès de **différents interlocuteurs**

DOMAINES DE CONNAISSANCES

- Environnement aéroportuaire et chaîne de services dans le transport aérien
- Réglementations applicables au transport aérien et aux opérations aéroportuaires
- Opérations techniques et commerciales :
- Chaîne d'exploitation aéroportuaire
- Contraintes économiques et commerciales de l'activité aérienne et aéroportuaire
- Logistique et gestion des flux
- Contrôle des mesures de sûreté
- Techniques de management
- Gestion économique et budgétaire
- Techniques de communication
- Anglais professionnel



CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

- Expérience professionnelle significative dans le domaine du transport aérien (exploitation notamment) et en management
- En fonction des entreprises et de la nature des emplois occupés, différents niveaux de maîtrise de l'anglais peuvent être requis.

SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

- Le métier s'exerce dans des zones réglementées et nécessite des autorisations administratives.
- Il s'exerce souvent en horaires décalés et y compris en week-ends et jours fériés.
- La mobilité géographique et professionnelle est régulière.
- Dans certains cas, le chef d'escale peut être le représentant de l'entreprise auprès des instances représentatives du personnel.

EXEMPLES DE DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES EN LIEN AVEC LE MÉTIER²

Licence Professionnelle Management des Services Aériens
Mastère Spécialisé en Management Aéroportuaire (Ecole Nationale de l'Aviation Civile)
Diplômes de l'Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien (Master de Droit du Transport Aérien / Diplôme de l'Enseignement Supérieur En Gestion du Transport Aérien)
Diplôme de l'enseignement supérieur spécialité droit / économie / gestion
Diplôme d'ingénieur

PASSERELLES POSSIBLES

En fonction des profils et des projets des professionnels, des évolutions sont possibles au sein du métier et des passerelles en direction de différents métiers de l'aérien sont envisageables.

2. Ces diplômes sont appréciés mais ne sont pas requis pour une entrée dans le métier. Ils sont accessibles par la formation initiale, par la formation continue, ou par Validation des Acquis de l'Expérience.